

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2016**

Présents : Maryse FABRE, Jean-Luc DEYE, Michèle SOLOWETCHICK, Benjamin MAILLAND, Brigitte LEGRAND, Christian DEDECKER, Stéphane BERTIN, Jean-Gabriel MAYEUR

Absents : Mathilde BERGER, Claude SEUREAU et Caroline FAVIER

Fusion des intercommunalités

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **souhaite** bénéficier d'un délai suffisant (au moins trois ans) pour mener à bien un travail de réflexion et d'analyse qui permettra d'appréhender et d'éclairer complètement les conséquences des choix d'alliances territoriales pour la Communauté de Communes Cœur des Bauges et **donne** un avis NEGATIF sur l'arrêté préfectoral relatif au projet de périmètre du nouvel EPCI.

Mise en affectation au budget annexe Les Carlines

Madame le Maire fait le rapport suivant : en 2010, la commune a réhabilité l'ancienne école du hameau de La Magne pour transformer le bâtiment en gîte « Les Carlines » ; la réalisation de ces travaux a été enregistrée comptablement sur le budget principal ; pour la mise en gestion de ce site en 2011, un budget annexe a été créé. Madame le Maire indique qu'il convient donc de transférer les dépenses et les recettes d'investissement liées à cette opération sur le budget annexe. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **valide** la mise en affectation selon le Procès-Verbal joint.

Etude pour la stratégie touristique

La commune souhaite engager une démarche de définition de sa stratégie tourisme pour disposer d'une vision et d'une ligne directrice pour les prochaines années dans le cadre de Savoie Grand Revard. Elle répond à la nécessité d'adapter l'organisation et l'offre touristique aux attentes des clientèles, et de mettre en œuvre les meilleurs leviers pour dynamiser l'activité économique en fonctionnement (organisation) et en investissement (infrastructures, bâtiments). Cette étude a été initiée par Chambéry Métropole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **valide** la volonté de la commune d'engager une étude sur la stratégie touristique du territoire communale, telle que présentée ci-dessus.

FORET Inscription des coupes 2017

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m ³)	Surf (ha)
30	IRR	350	11.27
10	IRR	794	19.17
25	IRR	551	10.64
40	IRR	459	21.00
22	IRR	1 006	19.02

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **approuve** l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2017 présenté ci-après.

La séance est levée à vingt-trois heures

Le Maire,
Maryse FABRE

